

Compétences			
-Décrire une œuvre d'art en employant un lexique adapté (D. 1.1, 5). -Associer une œuvre à une époque et à une civilisation à partir des éléments observés (D. 1.1, 5). -Proposer une analyse critique simple et une interprétation d'une œuvre (D. 1.1, D3, D5).			

Activité. Analyser et comprendre une œuvre d'art, « Chant des tirailleurs Kanak ».

Consigne. Après avoir lu plusieurs fois le « chant des tirailleurs Kanak » que votre professeur vous a envoyé via Pronote (ou distribué en classe pour certains), répondez aux questions suivantes. Prenez bien le temps de lire et de comprendre ces questions. Répondez par des phrases complètes et développez ou expliquez quand cela est demandé.

Questions :

1. **Présentez** l'œuvre (nature, auteur, source, date, lieu).
2. Quel est le **sujet** de ce chant ?
3. **Présentez et expliquez** les trois couplets.
4. Dans quel but ce chant a-t-il été écrit ?
5. Qu'avez-vous ressenti à la lecture de ce chant ?
6. Pensez-vous qu'il est important d'honorer la mémoire de ces tirailleurs ? **Expliquez (5 lignes minimum).**



Document d'accompagnement : le monument aux morts de la place Bir Hakeim à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

En France, quand on parle des monuments aux morts, on fait référence à un type de monuments commémoratifs érigés au lendemain de la Première Guerre mondiale dans presque toutes les communes du pays. Ils sont avant tout une expression collective de deuil. Mais ils révèlent aussi le langage symbolique utilisé pour représenter ce deuil par et pour les contemporains des années 1920, et le message qu'ils adressent aux générations futures.

D'après Encyclopaedia Universalis

Ce genre de monument est une autre forme que peut prendre le Devoir de mémoire, au même titre que le chant que vous avez étudié.

Chant des tirailleurs kanak

1916. Le conflit mondial s'enlise dans les tranchées. La France décide d'enrôler des « sujets » de son empire colonial. Parmi eux, de nombreux Kanak qui mourront au combat. En hommage à leur mémoire, parents et amis survivants ont composé cette émouvante complainte :

(Le départ)

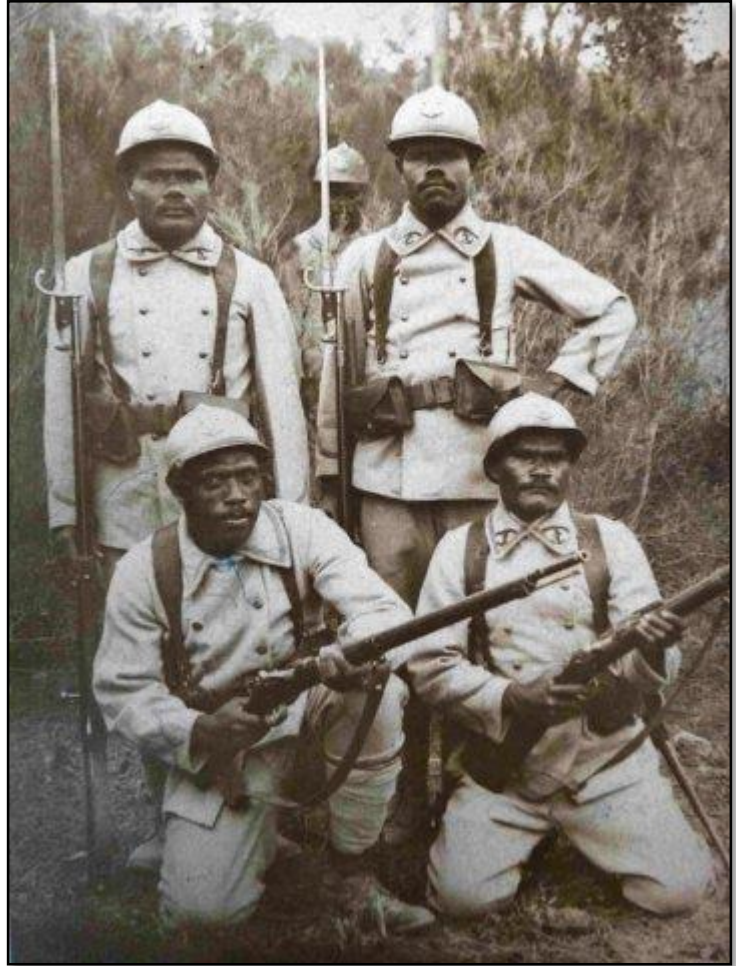
Vous connaissiez
Notre bonne volonté.
Vous nous avez contraints
Et poussés à partir.
Jetés à la mer,
Nous avons dérivé à l'aveuglette,
Enveloppés par la nuit
Et entourés d'obscurité.

(La guerre)

Hélas ! Quel désarroi
Et que de maux
Avons-nous endurés !
Nous nous sommes couchés à terre,
Car s'abattait sur nous
La mitraille de Guillaume.
Nous avons crié : « Aipa ! »
Et nous l'avons bravée.

(Le retour)

Reste maintenant la honte.
Je me sens lâche, aujourd'hui,
Car j'ai abandonné
Mes pères et mes grands-pères.
Leurs cendres fertilisent le sol.
Ils pourrissent loin de moi.
Laissons-les à leur sort,
Car telle fut notre volonté.



Engagés volontaires du bataillon des tirailleurs du Pacifique au front (1916)

« Chant des anciens combattants de 14-18 » dit par Sébastien Pwögu, en langue cèmuhi, à Tyé, en 1967
(Document J.-C. Rivière).